
États financiers de
La Société canadienne de la Croix-
Rouge

31 mars 2024

Rapport de l'auditeur indépendant	1-3
État de la situation financière	4
État des résultats	5
État de l'évolution de l'actif net	6
État des flux de trésorerie	7
Notes complémentaires aux états financiers	8-25
État détaillé des résultats - Annexe.....	26

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres de
la Société canadienne de la Croix-Rouge

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la Société canadienne de la Croix-Rouge (la « Société »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2024, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Société au 31 mars 2024, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans la Revue financière et opérationnelle, autres que les états financiers et le rapport des auditeurs sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations. En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu les informations contenues dans la Revue financière et opérationnelle, à l'exception des états financiers et du rapport de l'auditeur sur ces états, à la date du présent rapport.

Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur ces autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le présent rapport. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.

- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Société à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.

Comptables professionnels agréés
Experts-comptables autorisés
Le 23 mai 2024

La Société canadienne de la Croix-Rouge

État de la situation financière

Au 31 mars 2024

(En milliers de dollars)

	Notes	2024	2023
		\$	\$
Actif			
Actif à court terme			
Espèces et quasi-espèces	3	277 945	387 090
Débiteurs		115 630	120 651
Subventions à recevoir		23 616	68 979
Stocks		18 599	21 609
Charges payées d'avance		10 174	18 965
		445 964	617 294
Placements à long terme	4	84 899	81 066
Immobilisations corporelles et actifs incorporelles	5	69 616	63 194
Actifs détenus pour la vente	6	—	638
Actif au titre du régime de retraite à prestations déterminées	10	3 368	3 855
		603 847	766 767
Passif et actif net			
Passif à court terme			
Dette bancaire	21	—	3 238
Créditeurs et charges à payer	7	42 673	53 639
Apport reportés – à court terme	8	250 490	423 736
		293 163	480 613
Apports reportés – à long terme	8	58 846	33 841
Apports reportés liés aux immobilisations corporelles et actifs incorporels	9	10 343	9 386
Passif au titre des autres régimes de prestations déterminées	10	3 436	4 014
		365 788	527 854
Actif net	11		
Investi en immobilisations corporelles et actifs incorporels		59 273	55 166
Apports reçus à titre de dotations		2 249	2 209
Affectation interne	12	80 270	106 577
Non affecté		96 267	74 961
		238 059	238 913
Engagements, passifs éventuels et garanties	13, 14		
		603 847	766 767

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Au nom du conseil

 , Président

 , Président, Comité des finances et de vérification

La Société canadienne de la Croix-Rouge

État des résultats

Exercice terminé le 31 mars 2024

(En milliers de dollars)

	Notes	2024	2023
		\$	\$
Produits			
Campagnes de financement	15	116 101	102 481
Programmes de base		456 376	561 652
Total des produits		572 477	664 133
Charges			
Capacité organisationnelle	16		
Campagnes de financement	15	47 812	52 974
Gouvernance et gestion générale		16 541	24 403
		64 353	77 377
Programme de base			
Services humanitaires		430 184	530 698
Santé		85 833	73 939
		516 017	604 637
Total des charges		580 370	682 014
Insuffisance des produits sur les charges avant les éléments ci-dessous		(7 893)	(17 881)
Restructuration de consolidation et d'optimisation organisationnelle	19	(2 940)	(143)
Revenu de placements, net des frais		8 778	1 196
Gains sur la vente d'immobilisations corporelles et actifs détenus pour la vente	5, 6	1 003	9 929
Insuffisance des produits sur les charges		(1 052)	(6 899)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

La Société canadienne de la Croix-Rouge

État de l'évolution de l'actif net

Exercice terminé le 31 mars 2024

(En milliers de dollars)

		2024				
Notes		Investi en immobilisations corporelles et actifs incorporels	Reçu à titre de dotations	Affectations d'origine interne	Non affecté	Total
		\$	\$	\$	\$	\$
	Actif net, solde au début de l'exercice financier	55 166	2 209	106 577	74 961	238 913
	Insuffisance des produits sur les charges	—	40	—	(1 092)	(1 052)
	Gains de réévaluation au titre de l'actif du régime de retraite à prestations déterminées et de l'obligation au titre des autres régimes de prestations déterminées	—	—	—	198	198
	Évolution de l'actif net investi en immobilisation corporelles et en actifs incorporels	4 107	—	—	(4 107)	—
	Affectations d'origine interne	—	—	(26 307)	26 307	—
	Actif net, solde à la fin de l'exercice financier	59 273	2 249	80 270	96 267	238 059
		2023				
		Investi en immobilisations corporelles et actifs incorporels	Reçu à titre de dotations	Affectations d'origine interne	Non affecté	Total
		\$	\$	\$	\$	\$
	Actif net, solde au début de l'exercice financier	45 002	2 307	108 593	90 019	245 921
	Insuffisance des produits sur les charges	—	(98)	—	(6 801)	(6 899)
	Perte de réévaluation au titre de l'actif du régime de retraite à prestations déterminées et de l'obligation au titre des autres régimes de prestations déterminées	—	—	—	(109)	(109)
	Évolution de l'actif net investi en immobilisation corporelles et en actifs incorporels	10 164	—	—	(10 164)	—
	Affectations d'origine interne	—	—	(2 016)	2 016	—
	Actif net, solde à la fin de l'exercice financier	55 166	2 209	106 577	74 961	238 913

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

La Société canadienne de la Croix-Rouge

État des flux de trésorerie

Exercice terminé le 31 mars 2024

(En milliers de dollars)

	Notes	2024	2023
		\$	\$
Activités de fonctionnement			
Insuffisance des produits sur les charges		(1 052)	(6 899)
Éléments sans incidence sur l'encaisse			
Augmentation des avantages sociaux futurs net		107	40
Amortissement d'immobilisation corporelles et actifs incorporels		10 508	8 313
Amortissement des apports reportés liés aux immobilisations corporelles et aux actifs incorporels		(2 656)	(2 250)
(Augmentation) diminution du montant cumulé des gains non réalisés sur les placements		(3 948)	1 925
Gains sur la vente d'immobilisations corporelles et actifs détenus à la vente		(1 003)	(9 929)
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement d'exploitation			
Débiteurs		50 384	(4 328)
Stocks		3 010	2 206
Charges payées d'avance		8 791	(8 211)
Créditeurs et charges à payer		(10 966)	5 982
Apports reportés		(148 241)	176 085
		(95 066)	162 934
Activités d'investissement			
Acquisition nette de placements à long terme		115	(3 992)
Produits sur la cession d'immobilisations corporelles et actifs détenus pour la vente		1 664	12 163
Acquisition d'immobilisations corporelles et d'actifs incorporels		(16 245)	(20 786)
		(14 466)	(12 615)
Activités de financement			
Apports reportés liés aux immobilisations corporelles et aux actifs incorporels		3 625	2 325
(Diminution) augmentation des espèces et quasi-espèces		(105 907)	152 644
Espèces et quasi-espèces au début de l'exercice financier		383 852	231 208
Espèces et quasi-espèces à la fin de l'exercice financier		277 945	383 852
Représentées par	3, 21		
Encaisse non affectée (dette bancaire)		8,830	(3 238)
Quasi-espèces non affectés		83	1 654
Grevées d'affectations d'origine externe		269 015	376 459
Grevées d'affectations d'origine interne		17	8 977
Espèces et quasi-espèces		277 945	383 852

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

La Société canadienne de la Croix-Rouge

Notes complémentaires aux états financiers

Exercice terminé le 31 mars 2024

(En milliers de dollars)

1. Objectif de l'organisation

La Société canadienne de la Croix-Rouge (la « Société ») est un organisme humanitaire bénévole sans but lucratif qui se consacre à aider les personnes confrontées à des situations qui menacent leur survie, leur sécurité, leur bien-être et leur dignité humaine, au Canada et partout dans le monde. La Société compte sur l'appui financier continu des différents paliers de gouvernement et d'entreprises, et sur les produits de campagnes de financement auprès d'autres donateurs.

La Société, qui est constituée sans capital social en vertu des lois du Canada, est un organisme de bienfaisance enregistré au Canada et, à ce titre, est exonérée d'impôts sur le revenu en vertu de l'alinéa 149(1) (f) de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada).

2. Principales méthodes comptables

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et reposent sur les principales méthodes comptables suivantes :

Mode de présentation :

Les états financiers de la Société présentent les actifs, passifs, produits et charges des activités de la Société, y compris toutes les opérations au Canada et à l'international.

La Vision 2025 de la Société comporte deux volets de travail, soit la gestion des urgences et la santé. Pendant l'année, la Société a créé un nouveau volet appelé « Services humanitaires », qui comprend les gammes de services reliées à la gestion des urgences (services de secours pour les mesures d'urgences nationales et internationales, de reprise et de réduction des risques de catastrophe) ainsi que les programmes internationaux. Le volet « Santé » englobe les services de premiers soins et de sécurité aquatique ainsi que les services de santé et de bien-être communautaires.

La section Capacité organisationnelle et programmes de base des états reflète les produits et charges des programmes de services humanitaires et de santé après la prise en compte des charges des services de soutien communs pour les programmes de la Société. L'annexe fournit un sommaire détaillé des contributions nettes de ces deux volets de travail et des programmes sous-jacents après les charges communes.

Constatation de produits :

La Société adopte la méthode de report pour la comptabilisation des apports pour les organismes sans but lucratif.

La Société reçoit des dons dans le cadre de campagnes de financement annuelles pour assurer son fonctionnement et dans le cadre de campagnes spéciales visant à financer des programmes de secours aux sinistrés au Canada et à l'étranger.

Les dons non affectés sont constatés dans les produits au moment de leur réception. Les dons affectés, autres que les dotations, sont reportés et comptabilisés à titre de produits au cours de l'exercice où les charges connexes sont inscrites. Les revenus provenant de la vente de biens et de services sont constatés lorsque les biens ou services ont été rendus.

Les dons grevés d'affectations d'origine externe pour les immobilisations corporelles et actifs incorporels amortissables sont reportés et amortis sur la durée de vie de l'immobilisation corporelle et de l'actif incorporel connexe. Les apports grevés d'affectations d'origine externe utilisés pour l'acquisition de terrains sont comptabilisés à titre d'augmentation directe de l'actif net investi en immobilisations corporelles et actifs incorporels.

Les apports grevés d'affectations d'origine externe qui n'ont pas été passés en charges sont comptabilisés à titre d'apports reportés dans l'état de la situation financière.

Les dotations sont constatées comme une augmentation directe de l'actif net reçu à titre de dotations.

La Société canadienne de la Croix-Rouge
Notes complémentaires aux états financiers

Exercice terminé le 31 mars 2024

(En milliers de dollars)

2. Principales méthodes comptables (suite)

Constatation de produits (suite) :

La juste valeur des dons d'immobilisations corporelles et actifs incorporels est reportée et constatée à titre de produits selon la même méthode que celle suivie pour l'amortissement des immobilisations corporelles et actifs incorporels acquis.

Les revenus de placements comprennent les dividendes et les revenus d'intérêts, les gains et pertes réalisés et non réalisés sur les placements et, s'il y a lieu, les charges liées à la constatation d'une baisse de valeur permanente. Les dividendes et les revenus d'intérêts ainsi que les gains et pertes réalisés et non réalisés ont été constatés directement dans l'état des résultats.

Les gains et les pertes non réalisés sur les actifs financiers sont inclus dans les revenus de placements et sont constatés comme produits dans l'état des résultats ou reportés selon la nature des restrictions externes imposées sur les revenus de placements.

Les revenus de placements affectés sont reportés et constatés comme produits au cours de l'exercice où les charges connexes sont engagées. Les revenus de placements non affectés sont constatés comme produits lorsqu'ils sont gagnés.

Instruments financiers :

(a) Évaluation initiale

Les actifs financiers et les passifs financiers créés ou échangés dans des opérations conclues dans des conditions de pleine concurrence sont constatés initialement à la juste valeur au moment où la Société devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier.

(b) Évaluation ultérieure

Tous les instruments financiers sont évalués au coût après amortissement, à l'exception des placements en actions cotées ainsi que les instruments financiers dérivés qui ne sont pas désignés comme éléments constitutifs d'une relation de couverture admissible, lesquels sont évalués à la juste valeur à la date de clôture. La juste valeur des actions cotées est établie à partir du dernier cours de clôture et le cours de la juste valeur reçu de la contrepartie bancaire tient lieu de juste valeur pour des instruments financiers dérivés.

Les intérêts gagnés sur les placements à court terme et les obligations, les dividendes reçus sur les actions non cotées, les gains et pertes non réalisés sur les actions cotées ainsi que les gains et pertes réalisés à la vente de placements à court terme et d'obligations sont inclus dans la rubrique Revenus de placement de l'état des résultats.

(c) Coûts de transaction

Les coûts de transaction liés aux instruments financiers évalués à la juste valeur après leur comptabilisation initiale sont passés en charges au moment où ils sont engagés. Dans le cas des autres instruments financiers, les coûts de transaction sont comptabilisés en augmentation de la valeur comptable de l'actif ou en diminution de la valeur comptable du passif et sont ensuite constatés sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Tout escompte ou toute prime lié à un instrument évalué au coût après amortissement est amorti sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode du taux d'intérêt effectif et comptabilisé en résultat net à titre de produit ou de charge d'intérêts.

La Société canadienne de la Croix-Rouge

Notes complémentaires aux états financiers

Exercice terminé le 31 mars 2024

(En milliers de dollars)

2. Principales méthodes comptables (suite)

Instruments financiers (suite) :

(d) Dépréciation

Dans le cas des actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, la Société comptabilise en résultat net une perte de valeur, le cas échéant, lorsqu'il y a des indications de dépréciation et lorsqu'elle observe un changement défavorable important au cours de la période dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs. Lorsque l'ampleur de la dépréciation d'un actif précédemment déprécié se réduit et que cette réduction peut être rattachée à un événement postérieur à la comptabilisation de la moins-value, la moins-value déjà comptabilisée fait l'objet d'une reprise à même le résultat net de l'exercice au cours duquel la reprise a lieu.

Espèces et quasi-espèces :

Les espèces et les quasi-espèces représentent les espèces et les quasi-espèces qui arrivent à échéance dans une période de six mois ainsi que ceux qui peuvent être rapidement convertis en espèces, déduction faite de la dette bancaire.

Services bénévoles :

La Société bénéficie grandement des services assurés gratuitement sous forme de travail bénévole dans le cadre de diverses activités. La valeur des services bénévoles n'est pas constatée dans les états financiers, puisqu'elle est difficile à mesurer.

Stocks :

Les stocks se composent de fournitures médicales et fournitures diverses qui sont nécessaires à la conduite des programmes de base de la Société et qui doivent être disponibles pour utilisation immédiate. Ces fournitures sont comptabilisées comme une dépense dans le programme de base pour lequel elles sont utilisées au cours de la période déployée par la Société. Les stocks comprennent également les articles utilisés ou vendus dans les programmes de prévention et de sécurité de la Société. Les stocks sont évalués au moindre du coût et à la valeur de remplacement à l'aide de la méthode premier entré, premier sorti.

Immobilisations corporelles et actifs incorporels :

Les immobilisations corporelles et les actifs incorporels acquis sont constatés au coût. Les apports reçus sous forme d'immobilisations corporelles sont constatés à la juste valeur estimative en date de l'apport. L'amortissement est déterminé selon la méthode linéaire sur leur durée de vie utile estimée comme suit :

Actifs	Durée de vie utile
Bâtiments	De 20 à 40 ans
Améliorations des bâtiments	De 10 à 20 ans
Améliorations locatives	Durée du bail relatif
Mobilier, matériel de bureau et équipement médical	De 3 à 5 ans
Véhicules	De 2 à 5 ans
Matériel informatique	De 2 à 3 ans
Actifs incorporels	De 5 à 7 ans
Actifs incorporels - Activités d'implantation d'accords infonuagiques	De 5 à 7 ans

La Société canadienne de la Croix-Rouge **Notes complémentaires aux états financiers**

Exercice terminé le 31 mars 2024

(En milliers de dollars)

2. Principales méthodes comptables (suite)

Immobilisations corporelles et actifs incorporels (suite) :

Les terrains ne sont pas amortis compte tenu de leur durée de vie indéfinie. Les actifs en développement ne sont amortis qu'une fois qu'ils sont utilisés par la Société. Les immobilisations incorporelles comprennent les logiciels achetés et développés à l'interne. Quand une immobilisation corporelle ou un actif incorporel ne contribue plus à la capacité de la Société à fournir des services, sa valeur comptable est réduite à sa valeur résiduelle.

Le gain ou la perte sur cession d'immobilisations corporelles et d'actifs incorporels correspond à la différence entre la valeur comptable de l'immobilisation au moment de la cession et le produit de la cession, et est inclus dans le résultat de l'exercice au cours duquel la cession a eu lieu.

La durée de vie utile et la valeur résiduelle des immobilisations corporelles et des actifs incorporels sont revues annuellement. Il faut faire preuve de jugement pour déterminer la durée de vie utile des immobilisations corporelles et des actifs incorporels. Toute réévaluation de la durée de vie utile et de la valeur résiduelle au cours d'une année donnée aura une incidence sur la charge d'amortissement (soit une hausse ou une baisse), de la date de réévaluation jusqu'à la fin de la nouvelle durée de vie utile pour l'année en cours et les années ultérieures.

*Adoption anticipée de la Note d'orientation concernant la comptabilité 20 (NOC-20),
« Traitement comptable des accords d'infonuagique par les clients » :*

Au 31 mars 2024, la Société a adopté par anticipation la NOC-20. La nouvelle note d'orientation fournit des directives sur la manière de déterminer si la composante logicielle constitue un actif incorporel logiciel ou un logiciel-service, et sur la manière dont les entités devraient comptabiliser les dépenses engagées dans le cadre d'un accord d'infonuagique.

Conformément à la NOC-20, une entité peut adopter la mesure de simplification prévue à l'égard des dépenses engagées dans le cadre d'un accord d'infonuagique qui entrent dans le champ d'application de la note d'orientation. En appliquant cette mesure, les dépenses liées à l'accord doivent être traitées comme se rattachant à la fourniture de services et l'entité doit comptabiliser en charges, lorsqu'elles sont engagées, les dépenses liées à un accord d'infonuagique. La mesure de simplification constitue une méthode comptable qui doit être appliquée de façon uniforme aux dépenses liées à tout accord d'infonuagique.

Une entité qui choisit de ne pas appliquer la mesure de simplification doit déterminer si une composante logicielle constitue un actif incorporel logiciel ou un logiciel-service, conformément à la NOC-20 :

- a) Si la composante logicielle est un actif incorporel, l'entité doit comptabiliser les dépenses liées aux activités d'implantation en appliquant le chapitre 3064, « Écarts d'acquisition et actifs incorporels ».
- b) Si la composante logicielle est un logiciel-service, l'entité doit appliquer la méthode comptable choisie, à savoir inscrire à titre d'actif les dépenses admissibles liées aux activités d'implantation ou comptabiliser en charges les dépenses liées aux activités d'implantation.

La Société a choisi de ne pas appliquer la mesure de simplification et a choisi d'inscrire à titre d'actif les dépenses admissibles liées aux activités d'implantation d'un logiciel-service. Ces dépenses inscrites à titre d'actif ont été présentées séparément dans la note 5, Immobilisations corporelles et actifs incorporels, dans les activités d'implantation de l'accord d'infonuagique.

La Société a appliqué les directives conformément aux dispositions transitoires de la NOC-20. Une entité qui choisit d'adopter la mesure de simplification doit appliquer la note d'orientation de façon rétrospective conformément au chapitre 1506, « Modifications comptables ». Une entité qui choisit de ne pas avoir recours à la mesure de simplification doit appliquer la note d'orientation soit de manière rétrospective, soit de manière rétrospective uniquement aux dépenses liées aux activités d'implantation de l'accord d'infonuagique, à compter de l'ouverture de la première période présentée dans les états financiers dans lesquels elle applique la note d'orientation pour la première fois. La Société a choisi d'appliquer la NOC-20 rétrospectivement.

La Société canadienne de la Croix-Rouge

Notes complémentaires aux états financiers

Exercice terminé le 31 mars 2024

(En milliers de dollars)

2. Principales méthodes comptables (suite)

Avantages complémentaires de retraite :

Le coût des régimes d'avantages complémentaires de retraite acquis par les employés est déterminé selon la méthode actuarielle de répartition des prestations au prorata des services et la direction formule les hypothèses les plus probables quant au taux d'actualisation, à l'âge de retraite des employés et aux coûts prévus des soins de santé. Les obligations au titre des régimes sont actualisées en fonction des taux du marché et les actifs des régimes sont présentés à la juste valeur marchande.

La Société évalue ses obligations au titre des prestations constituées aux fins de comptabilité le 31 mars de chaque année, en extrapolant la valeur de l'évaluation la plus récente actuarielle aux fins de capitalisation pour le régime de pension à prestation déterminé et utilise la base comptable pour les autres régimes de prestations déterminées.

Les dépenses associées au régime d'avantages pour l'année comprennent les coûts des services et les coûts financiers courants. Les réévaluations et les autres postes sont inscrits directement dans l'état de l'évolution de l'actif net.

Ventilation des dépenses :

La Société engage des dépenses de soutien général communes à ses programmes et à son administration.

La Société répartit les dépenses liées aux services de soutien directement à ses programmes en fonction des facteurs des activités, des coûts ou des vecteurs de revenu, comme le nombre de transactions, le nombre d'équivalents temps plein ou le revenu brut tiré de sa gamme de services.

Les dépenses liées aux activités de gouvernance et de gestion générale ne sont pas affectées et sont comptabilisées au titre de la capacité organisationnelle.

Les dépenses liées aux activités de financement ne sont pas ventilées et sont comptabilisées directement au poste de Campagne de financement.

Utilisation des estimations :

La préparation de ces états financiers selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction formule des estimations et hypothèses ayant un effet sur les montants inscrits dans les états financiers et les notes complémentaires. Selon la direction, ces états financiers reflètent, dans les limites raisonnables de l'importance relative, tous les redressements nécessaires pour donner une image fidèle des résultats des exercices présentés. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations. Les estimations clés de la direction incluent la durée de vie utile des immobilisations corporelles et des actifs incorporels, provisions pour mauvaises créances, provision pour stocks obsolètes, les hypothèses qui sous-tendent le calcul des avantages sociaux futurs, la provision pour dépréciation des immobilisations corporelles et des actifs incorporels, le cas échéant, et la détermination de charges à payer et passifs éventuels. Ces estimations font l'objet d'une révision périodique et si des rajustements sont nécessaires, ceux-ci sont inscrits aux états financiers dans la période au cours de laquelle ils deviennent connus.

La Société canadienne de la Croix-Rouge
Notes complémentaires aux états financiers

Exercice terminé le 31 mars 2024

(En milliers de dollars)

3. Espèces et quasi-espèces

Les montants en espèces et quasi-espèces reliés aux produits reportés sont affectés à des fins spécifiques et ne sont pas disponibles pour les opérations générales de la Société. Les montants en espèces et quasi-espèces affectés d'origine interne ont été assignés à des activités spécifiques désignées par la direction et approuvées par le Conseil d'administration. Ces montants ne sont pas disponibles pour les opérations générales de la Société. Les montants en espèces et quasi-espèces sont présentés comme suit :

	2024	2023
	\$	\$
Espèces		
Non affectées	8 830	—
Affectées d'origine externe – Général	17 130	9 158
Affectées d'origine externe – Emploi et Développement social Canada	58 067	161 335
Affectées d'origine externe – Ukraine	8 724	20 993
Affectées d'origine externe – COVID-19	2 183	2 392
Affectées d'origine externe – Feux de l'Alberta 2016	4 649	5 173
Affectées d'origine externe – Feux de la Colombie-Britannique 2017	3 085	109
Affectées d'origine externe – Tremblement de terre en Turquie et Syrie	10 363	27 532
Affectées d'origine interne	17	6 477
	113 048	233 169
Quasi-espèces		
Non affectées	83	1 654
Affectées d'origine externe – Général	113,366	90 035
Affectées d'origine externe – Ukraine	37 000	35 000
Affectées d'origine externe – COVID-19	14 448	22 732
Affectées d'origine externe – Feux de la Colombie-Britannique 2017	—	2 000
Affectées d'origine interne	—	2 500
	164 897	153 921
Total des espèces et quasi-espèces avant la dette bancaire	277 945	387 090
Moins : Dette bancaire	—	(3 238)
Total des espèces et quasi-espèces	277 945	383 852

La Société canadienne de la Croix-Rouge
Notes complémentaires aux états financiers

Exercice terminé le 31 mars 2024

(En milliers de dollars)

4. Placements à long terme

	2024		2023	
	Juste valeur et valeur comptable	Coût	Juste valeur et valeur comptable	Coût
	\$	\$	\$	\$
Placements				
Revenus fixes	43 235	46 299	41 813	45 441
Actions	37 953	32 032	39 109	36 572
Encaisse	3 711	3 711	144	144
	84 899	82 042	81 066	82 157

Les justes valeurs des placements à long terme sont basées sur le cours du marché en fin d'exercice.

Les placements à revenus fixes sont composés d'obligations du gouvernement et de sociétés dont les dates d'échéance s'échelonnent de 2024 à 2099, et dont les produits d'intérêt peuvent atteindre jusqu'à 21% (en 2023, les dates d'échéance s'échelonnaient de 2023 à 2172, et les produits d'intérêt pouvaient atteindre jusqu'à 16.35% en 2023).

5. Immobilisation corporelles et actifs incorporels

	2024			2023
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
	\$	\$	\$	\$
Terrains	3 351	—	3 351	3 351
Bâtiments et améliorations des bâtiments	30 378	20 186	10 192	11 240
Améliorations locatives	13 203	3 729	9 474	10 179
Mobilier, matériel de bureau et équipement médical	37 760	32 768	4 992	3 926
Véhicules	6 644	5 623	1 021	1 173
Matériel informatique	7 930	6 925	1 005	1 133
Actifs incorporels	23 100	12 287	10 813	12,640
Actifs incorporels - Activités d'implantation de l'accord d'infonuagique	19 280	7 549	11 731	6 175
Actifs en cours de développement	17 037	-	17 037	14 097
	158 683	89 067	69 616	63 914

Le coût et l'amortissement cumulés au 31 mars 2023 s'élevaient à 143 992 \$ et à 80 078 \$ respectivement. La dépense d'amortissement s'élevait à 8 313 \$.

Les actifs incorporels comprennent les logiciels achetés et développés à l'interne.

La Société canadienne de la Croix-Rouge
Notes complémentaires aux états financiers

Exercice terminé le 31 mars 2024

(En milliers de dollars)

5. Immobilisation corporelles et actifs incorporels (suite)

Au cours de l'exercice, la Société a disposé d'immobilisations corporelles d'une valeur nette de 52 \$ (620 \$ en 2023), pour un produit sur la cession d'immobilisations de 148 \$ (92 \$ en 2023) pour un gain sur la vente d'immobilisations de 96 \$ (perte de 528 \$ en 2023).

6. Actifs détenus pour la vente

Dans le cadre de la stratégie de la Société visant à réduire son empreinte physique pour offrir ses services, certains bâtiments ont été considérés redondants et ont été mis en vente au cours des dernières années.

Au cours de l'exercice, la Société a vendu des actifs détenus pour la vente d'une valeur nette de 609 \$ (1 614 \$ en 2023), soit des produits sur la cession d'immobilisations de 1 516 \$ (12 071 \$ en 2023) et un gain sur la vente d'immobilisations de 907 \$ (10 457 \$ en 2023).

Il n'y a présentement aucun bâtiment classifié comme actif détenu pour la vente.

7. Crédoiteurs et charges à payer

Au 31 mars 2024, la Société avait 176 \$ (230 \$ en 2023) en remises gouvernementales à payer, y compris la taxe de vente harmonisée, la taxe sur les produits et services et le versement des retenues à la source.

La Société canadienne de la Croix-Rouge
Notes complémentaires aux états financiers

Exercice terminé le 31 mars 2024

(En milliers de dollars)

8. Apports reportés

Les apports reportés comprennent les montants affectés au financement des dépenses devant être engagées dans le futur et sont composés d'espèces et autres actifs. L'évolution des apports reportés est la suivante :

	2024								
	Général	COVID-19	Emploi et Développement social Canada	Tremblement de terre en Turquie et Syrie	Inondations en C-B 2021	Ukraine	Feux en Alberta 2016	Feux en C-B 2017	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Solde d'ouverture	135 163	24 991	161 335	37 532	26 166	55 993	5 174	11 223	457 577
Dons et subventions reçus	151 011	2 519	3 000	5 598	2 563	5 526	—	—	170 217
Intérêts gagnés et reportés	4 137	598	4 659	775	1 081	2 931	252	482	14 915
Constaté comme produit	(149 808)	(9 537)	(110 925)	(32 994)	(3 241)	(18 701)	(777)	(6 257)	(332 240)
Réaffecté entre les fonds	2 268	(1 940)	—	—	(328)	—	—	—	—
Réaffecté aux apports reportés	(1 133)	—	—	—	—	—	—	—	(1 133)
Solde à la fin de l'exercice financier	141 638	16 631	58 069	10 911	26 241	45 749	4 649	5 448	309 336
Apports reportés à court terme	141 638	16 631	58 069	4 713	14 054	10 970	1 698	2 717	250 490
Apports reportés à long terme	—	—	—	6 198	12 187	34 779	2 951	2 731	58 846

La Société canadienne de la Croix-Rouge
Notes complémentaires aux états financiers

Exercice terminé le 31 mars 2024

(En milliers de dollars)

8. Apports reportés (suite)

	2023								
	Général	COVID-19	Emploi et Développement social Canada	Tremblement de terre en Turquie et Syrie	Inondations en C-B 2021	Ukraine	Feux en Alberta 2016	Feux en C-B 2017	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Solde d'ouverture	106 181	29 941	—	—	41 039	78 083	7 923	18 325	281 492
Dons et subventions reçus	183 157	38 323	161 984	40 771	1 697	78 250	—	—	504 182
Intérêts gagnés et reportés	1 118	276	1 685	142	386	1 737	195	185	5 724
Constaté comme produit	(144 939)	(49 889)	(2 334)	(3 644)	(16 956)	(102 228)	(2 633)	(7 287)	(329 910)
Réaffecté entre les fonds	(6 443)	6 340	—	263	—	151	(311)	—	—
Réaffecté aux apports reportés	(3 911)	—	—	—	—	—	—	—	(3 911)
Solde à la fin de l'exercice financier	135 163	24 991	161 335	37 532	26 166	55 993	5 174	11 223	457 777
Apports reportés à court terme	135 163	24 991	161 335	37 532	26 166	29 242	1 904	7 403	423 736
Apports reportés à long terme	—	—	—	—	—	26 751	3 270	3 820	33 841

Les montants comptabilisés à titre de revenus en ce qui concerne la COVID-19, Emploi et Développement social Canada, le tremblement de terre en Turquie et Syrie, les inondations en Colombie-Britannique 2021, l'Ukraine, et les feux en Alberta en 2016 et en Colombie-Britannique en 2017 sont inclus dans le revenu de services humanitaires à l'état détaillé des résultats - annexe.

La Société canadienne de la Croix-Rouge
Notes complémentaires aux états financiers

Exercice terminé le 31 mars 2024
(En milliers de dollars)

9. Apports reportés liées aux immobilisations corporelles et aux actifs incorporels

Les apports reportés liés aux immobilisations corporelles et actifs incorporels représentent le montant non amorti des dons et des subventions reçus ayant servi à l'acquisition d'immobilisations corporelles et d'actifs incorporels. Les variations survenues dans le solde des apports reportés pour l'exercice sont les suivants :

	2024	2023
	\$	\$
Solde au début de l'exercice	9 386	9 340
Dons et subventions reçus, utilisés pour l'acquisition d'immobilisations corporelles et d'actifs incorporels au cours de l'exercice	3 625	2 325
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles et d'actifs incorporels	(2 656)	(2 250)
Gains sur la vente d'immobilisations corporelles et d'actifs détenus pour la vente	(12)	(29)
Solde à la fin de l'exercice	10 343	9 386

10. Avantages sociaux futurs

La Société a un régime de retraite à cotisations déterminées et un régime à prestations déterminées. Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2024, la Société a versé des cotisations d'un montant de 4 126 \$ (4 110 \$ en 2023) à son régime de retraite à cotisations déterminées.

Le 30 septembre 1998, la Société a décidé de mettre fin à l'option à prestations déterminées du régime de retraite. Les participants ont eu le choix de convertir leurs droits passés en un régime à cotisations déterminées ou en une rente achetée en leur nom. Le choix de certains participants quant à la conversion de leurs droits pour services passés accumulés jusqu'au 30 septembre 1998 n'a pas été finalisé définitivement et par conséquent aucune rente n'a été achetée pour eux. La Société demeure responsable des prestations constituées bloquées en vertu de l'option à prestations déterminées jusqu'au 30 septembre 1998.

La Société est également le répondant de régimes d'assurance-vie et maladie pour les employés à la retraite (Autres régimes de prestations). Toutefois, depuis le 30 septembre 2020, les prestations maladie postérieures au départ à la retraite ne sont plus offertes aux nouveaux retraités. Il n'y a aucune incidence sur les employés qui ont pris leur retraite à cette date ou avant. Ces prestations ne sont pas financées par anticipation.

La dernière évaluation actuarielle pour le régime de retraite à prestations déterminées de la Société remonte à septembre 2022 et a été extrapolée jusqu'au 31 mars 2024. La prochaine évaluation actuarielle doit être exécutée en septembre 2025. La dernière évaluation actuarielle pour les autres régimes à prestations déterminées de la Société remonte à mars 2022 et a été extrapolée jusqu'au 31 mars 2024. La prochaine évaluation actuarielle doit être exécutée d'ici mars 2025.

La Société canadienne de la Croix-Rouge
Notes complémentaires aux états financiers

Exercice terminé le 31 mars 2024

(En milliers de dollars)

10. Avantages sociaux futurs (suite)

Les renseignements sur les régimes de prestations des employés sont présentés dans les tableaux qui suivent :

	2024		2023	
	Régime de retraite à prestations déterminées	Autres régimes de prestations déterminées	Régime de retraite à prestations déterminées	Autres régimes de prestations déterminées
	\$	\$	\$	\$
Obligations au titre des prestations constituées au début de l'exercice	3 117	4 014	3 230	5 141
Coût des services rendus durant l'exercice	—	—	—	—
Coûts financiers	125	197	129	216
Prestations versées	(197)	(606)	(237)	(636)
Perte actuarielle	(185)	(169)	(5)	(707)
Obligations au titre des prestations constituées au terme de l'exercice	2 860	3 436	3 117	4 014
Juste valeur de l'actif du régime	6 228	—	6 972	—
Actif (passif) au titre des prestations déterminées	3 368	(3 436)	3 855	(4 014)

Les principales hypothèses actuarielles adoptées pour mesurer l'obligation au titre des prestations constituées de la Société sont les suivantes :

	2024		2023	
	Régime de retraite à prestations déterminées	Autres régimes de prestations déterminées	Régime de retraite à prestations déterminées	Autres régimes de prestations déterminées
Taux d'actualisation sur obligation	5,10%	4,90%	4,00%	4,20%
Taux d'actualisation pour fins de dépense	4,00%	4,90%	4,00%	4,20%
Taux d'indexation post-retraite				
5.50% au 1 Janvier 2023				
3.35% au 1 Janvier 2024				
2.00% au 1 Janvier 2025				
1.75% par an après	3.35%	—	1,75%	—
Augmentation du coût des soins dentaires		4,00%		4,00%
Indexation des coûts d'assurance maladie complémentaire, 6,60 % par an en 2019, diminuant graduellement à 4,00 % par an en 2040 et après		5,98%		6,10%
Indexation des coûts des prestations d'hospitalisation		4,00%		4,00%

La Société canadienne de la Croix-Rouge
Notes complémentaires aux états financiers

Exercice terminé le 31 mars 2024
(En milliers de dollars)

10. Avantages sociaux futurs (suite)

Voici d'autres renseignements sur les régimes de prestations de la Société :

	2024		2023	
	Régime de retraite à prestations déterminées	Autres régimes de prestations déterminées	Régime de retraite à prestations déterminées	Autres régimes de prestations déterminées
	\$	\$	\$	\$
Cotisations de l'employeur et des employés	—	655	—	636
Prestations versées	197	606	237	636

11. Actif net

La Société définit son capital comme étant son actif net. Les objectifs de la Société quant à la gestion de son capital sont :

- De maintenir une réserve minimale dans son actif net, y compris 35 millions de dollars dans le Fonds des legs, afin de pouvoir accomplir les priorités du plan opérationnel approuvé par le conseil d'administration et poursuivre ses activités en cas d'événements imprévus;
- D'investir des sommes dans des instruments financiers autorisés en application des énoncés des politiques et des procédures de placement approuvés par le conseil d'administration;
- De gérer les subventions et les dons grevés d'affectations d'origine externe de manière à se conformer aux conditions d'utilisation de ces ressources financières.

La Société surveille son capital en examinant divers indicateurs financiers, dont les flux de trésorerie et les écarts dans les prévisions financières et les budgets.

Les objectifs de gestion de l'actif net, les politiques et les procédures en matière de gestion du capital n'ont fait l'objet d'aucune modification depuis l'exercice précédent.

La Société s'est conformée à toutes les exigences quant à la gestion de son capital, y compris les exigences propres aux affectations d'origine externe.

12. Fonds grevés d'affectations d'origine interne

La Société affecte l'utilisation d'une partie de ses actifs nets non affectés à des fins futures précises. Quand elles sont engagées, les dépenses connexes sont comptabilisées comme charges d'exploitation et le solde des actifs grevés d'affectations d'origine interne est réduit en conséquence.

Les fonds grevés d'affectation d'origine interne sont composés ainsi :

- Fonds des legs : Ce fonds fournit un revenu de placement à l'appui des activités. Au 31 mars 2024, les montants cumulatifs de 80 247 \$ (73 995 \$ en 2023) en fonds grevés d'affectation d'origine interne et 2 249 \$ (1 454 \$ en 2023) de dotations sont réservés pour assurer la capacité de poursuivre les activités en cas d'événements imprévus et fournir un revenu de placement à l'appui des activités. La Société affecte annuellement aux réserves non affectées jusqu'à 3 % de la juste valeur moyenne du Fonds sur les trois années précédentes, afin de financer ses activités.

La Société canadienne de la Croix-Rouge

Notes complémentaires aux états financiers

Exercice terminé le 31 mars 2024

(En milliers de dollars)

12. Fonds grevés d'affectations d'origine interne (suite)

- Fonds de réserve d'investissement stratégique : Ce fonds a été mis en réserve pour financer les initiatives stratégiques futures. À compter du 31 décembre 2023, il a été fermé et fusionné avec les fonds de réserve générale de la Société pour permettre une plus grande flexibilité des flux de trésorerie. Le montant cumulatif au moment du transfert était de 16 826 \$ (27 159 \$ en 2023).
- Autres : Cette catégorie comprenait le Fonds d'assurance COVID-19 et le Fonds des tsunamis. Le 31 décembre 2023, le Fonds d'assurance COVID-19 a été fermé et fusionné avec les fonds de réserve générale de la Société, car aucune réclamation liée à la pandémie n'est survenue. Le montant cumulatif au moment du transfert était de 5,400 \$ (5 400 \$ en 2023). Le Fonds des tsunamis dispose d'un montant cumulatif de 17 \$ (23 \$ en 2023).

13. Engagements

La Société a conclu divers contrats de location-exploitation pour des bâtiments et de l'équipement. Les paiements de location annuels minimums pour les cinq prochains exercices sont les suivants :

	\$
2025	9 011
2026	7 820
2027	7 009
2028	4 434
2029	1 760

La Société s'est aussi engagée en vertu de contrats signés d'un montant total de 91 240 \$ (53 802 \$ en 2023) pour lesquels les services n'ont pas encore été rendus. De plus, un montant de 13 421 \$ (167 280 \$ en 2023) en engagements non contractuels a été approuvé. De ce montant engagé, il est prévu que la totalité viendra à échéance au cours des cinq prochains exercices.

14. Passifs éventuels et garanties

La Société a reçu des contributions d'organismes de financement fédéraux et provinciaux qui sont soumises à des restrictions quant à l'utilisation des fonds. Les livres comptables de la Société, ainsi que ceux des institutions membres exécutant les projets en sous-traitance, sont sujets aux vérifications en vue de déterminer les cas, s'il y a lieu, où les montants imputés aux projets ne correspondent pas aux conditions convenues, et qui, par conséquent, seraient remboursables à l'organisme de financement. Les ajustements aux états financiers découlant de ces audits seront inscrits dans l'exercice au cours duquel ils sont signalés.

Dans le cadre normal de ses activités, la Société conclut des conventions d'indemnisation avec diverses contreparties à des transactions telles que des conventions de services, des licences d'utilisation de logiciels, des baux et des achats de biens. En vertu de ces conventions, la Société s'engage à indemniser la contrepartie de la perte ou de la dette découlant de ses propres actes ou omissions relativement à la convention. Compte tenu de la nature des conventions d'indemnisation, la Société n'est pas en mesure d'évaluer, de manière raisonnable, la somme maximale qu'elle pourrait être tenue de verser à ces contreparties.

La Société canadienne de la Croix-Rouge
Notes complémentaires aux états financiers

Exercice terminé le 31 mars 2024
(En milliers de dollars)

15. Campagne de financement

Les produits et les charges de campagnes de financement sont les suivants :

	2024	2023
	\$	\$
Produits		
Legs	21 218	12 307
Marketing direct	73 174	68 105
Événements spéciaux et autres activités de financement	21 709	22 069
	116 101	102 481
Charges directes		
Legs	1 254	1 391
Marketing direct	31 830	35 817
Événements spéciaux et autres activités de financement	14 728	15 766
	47 812	52 974
	68 289	49 507

Durant l'exercice, la Société a reçu et reconnu 113 467 \$ (98 748 \$ en 2023) en dons non affectés et \$2,634 (3,733 \$ en 2023) en dons grevés et affectés. De plus, la Société a reçu des dons grevés reconnus dans les produits de programmes de base totalisant 13 485 \$ (10 428 \$ en 2023) et des dons grevés et affectés aux produits reportés de 65 369 \$ (138 880 \$ en 2023), pour un montant total de financement de 194 955 \$ (251 789 \$ en 2023) durant l'exercice.

16. Ventilation des dépenses

Les dépenses liées aux installations sont ventilées directement aux programmes. Au cours de l'exercice, les dépenses ont été ventilées comme suit :

	2024	2023
	\$	\$
Capacité organisationnelle	19 482	24 518
Services humanitaires		
Gestion des urgences	39 638	44 410
Programmes internationaux	3 130	4 456
Total services humanitaires	42 768	48 866
Santé		
Prévention et sécurité	3 458	4 332
Santé et bien-être communautaires	12 663	7 167
Total santé	16 121	11 499
	78 371	84 883

La Société canadienne de la Croix-Rouge
Notes complémentaires aux états financiers

Exercice terminé le 31 mars 2024

(En milliers de dollars)

17. Évolution de l'actif net investi en immobilisations corporelles et en actifs incorporels

Les variations nettes comprennent ce qui suit :

	2024	2023
	\$	\$
Amortissement des immobilisations corporelles et actifs incorporels	(10 508)	(8 313)
Amortissement des apports reportés liés aux immobilisations corporelles et aux actifs incorporels	2 656	2 250
Gain sur la vente d'immobilisations corporelles et actifs détenus pour la vente	1 003	9 929
Produits sur la cession d'immobilisation corporelle et actifs d'actifs incorporels	(1 664)	(12 163)
Acquisition d'immobilisations corporelles et d'actifs incorporels	16 245	20 786
Augmentation des apports reportés liées aux immobilisations corporelles et actifs incorporels	(3 625)	(2 325)
	4 107	10 164

18. Risques financiers

La Société est soumise aux risques suivants liés à ses instruments financiers :

Risque de marché :

Le risque de marché est le risque que la juste valeur d'un instrument financier ou les flux de trésorerie à être tirés d'un instrument financier fluctuent en raison de facteurs liés aux marchés. Le risque de marché comprend trois types de risque : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix.

Risque de change :

Puisqu'elle mène des activités à l'échelle internationale, la Société est exposée aux risques de marché découlant des modifications des taux de change. Le risque de change n'est pas important, car il se limite aux espèces en dollars américains et autres devises étrangères totalisant 5 867 \$ (4 611 \$ en 2023).

Risque de taux d'intérêt :

Le risque de taux d'intérêt se rapporte aux conséquences négatives des fluctuations du taux d'intérêt sur les flux de trésorerie, la situation financière, le revenu de placement et les charges d'intérêts de la Société. Les placements en instruments à taux fixe de la Société sont exposés aux fluctuations du taux d'intérêt (voir note 4). La juste valeur des instruments financiers dont le taux d'intérêt est fixe pourrait fluctuer en fonction des variations des taux d'intérêt du marché. L'incidence potentielle des fluctuations défavorables des taux n'est pas considérée comme significative. La dette bancaire porte intérêt à taux variable. Par conséquent, La Société est assujettie au risque de taux d'intérêt en fonction de la fluctuation du taux préférentiel. Cependant, une augmentation n'aurait pas une incidence significative sur les résultats et sur la situation financière de la Société.

La Société canadienne de la Croix-Rouge

Notes complémentaires aux états financiers

Exercice terminé le 31 mars 2024

(En milliers de dollars)

18. Risques financiers (suite)

Risque de marché (suite) :

Autre risque de prix :

L'autre risque de prix se rapporte au risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier varient en raison de la fluctuation des cours autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change. La Société est exposée à l'autre risque de prix à travers ses placements à long terme (voir note 4). Le niveau d'exposition n'a pas changé de manière significative depuis la dernière période.

Risque de liquidité :

Le risque de liquidité est le risque que la Société ne soit pas en mesure d'honorer ses engagements associés avec ses obligations financières ou de rencontrer ses besoins de trésorerie en temps opportun ou à un coût raisonnable. La Société gère son risque de liquidité en surveillant ses besoins sur le plan du fonctionnement. La Société prépare des prévisions budgétaires et de trésorerie afin de faire en sorte de disposer des fonds suffisants pour honorer ses engagements. Le risque de liquidité associé aux comptes débiteurs est celui qui a une plus grande incidence sur la capacité de la Société à remplir ses obligations. Au 31 mars 2024, les principaux passifs de la Société étaient les créditeurs et charges à payer.

Risque de crédit :

Il s'agit du risque qu'une partie d'un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Les débiteurs de la Société représentent un crédit au titre de ses programmes. De plus, la Société fournit du crédit à ses fournisseurs autorisés et organismes de financement. Les programmes de santé et bien-être communautaires, et des services humanitaires de la Société représentent 95 % (96 % en 2023) du total des débiteurs. Le crédit est principalement accordé aux gouvernements provinciaux et fédéral, posant des risques de crédit minimaux pour la Société.

Le risque de crédit maximal pour la Société est représenté par la juste valeur des placements et des débiteurs telle que présentée dans l'état de la situation financière. La Société a une provision pour mauvaises créances de 1 563 \$ (3 176 \$ en 2023).

Il n'y a eu aucune variation importante de ces risques pour l'exercice.

19. Restructuration

En 2023, la Société a mis en œuvre un projet de consolidation et d'optimisation organisationnelle pour consolider et réduire les coûts d'infrastructure. Les activités de restructuration associées à ce projet devraient se poursuivre au cours de l'exercice 2025. À ce jour en 2024, les coûts engagés ont totalisé 2 997 \$ (143 \$ en 2023), principalement pour les obligations liées à l'emploi.

20. Programmes COVID-19 en cours

Le 11 mars 2020, l'Organisation mondiale de la santé a décrété que l'épidémie de COVID-19 avait atteint des proportions pandémiques et cela a eu des répercussions importantes sur les finances, les marchés ainsi que sur la société en général. Il n'y a eu aucune incidence importante sur la Société avant cela.

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2024, la pandémie de COVID-19 a continué d'avoir un impact important sur les produits et les charges de fonctionnement de la Société, enregistrant au total des produits de 120 704 \$ (41 116 \$ en 2023) reçu afin de supporter les efforts des mesures d'urgence de la Société.

La Société canadienne de la Croix-Rouge
Notes complémentaires aux états financiers

Exercice terminé le 31 mars 2024

(En milliers de dollars)

20. Programmes COVID-19 en cours (suite)

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2023, la Société a conclu un accord de contribution de 164 984 \$ avec Emploi et Développement social Canada pour offrir un programme de subvention dans le cadre du Fonds de relance des services communautaires pour répondre aux besoins d'adaptation et de modernisation des Organismes de services communautaires à but non lucratifs et de bienfaisance confrontés à des problèmes immédiats et à long terme des impacts de la pandémie de COVID alors qu'ils continuent de soutenir les communautés. Au cours de l'exercice en cours, 110 925 \$ de revenus ont été reconnu (2 334 \$ en 2023); le reste étant en trésorerie affectée d'origine externe et en contributions reportées (voir notes 3 et 8).

21. Dette bancaire

La Société dispose d'une facilité de crédit renouvelable auprès de la Banque Royale du Canada d'un montant de 30 000 \$, lequel est assorti d'une sûreté de premier rang sur les actifs de la Société. Les intérêts payables sur la facilité sont établis selon une entente d'intérêt à taux fixe au taux préférentiel +0,0%. Au 31 mars 2024, le taux préférentiel était 7.2% (6.7% en 2023) et rien n'était prélevé sur cette facilité de crédit (3 238 \$ en 2023).

22. Informations comparatives

Certaines informations comparatives ont été reclassées pour être conformes au mode de présentation des états financiers adopté pour l'exercice en cours.

La Société Canadienne de la Croix-Rouge

État détaillé des résultats - Annexe

Exercice terminé le 31 mars 2024

(En milliers de dollars)

	Notes	2024			2023		
		Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
		\$	\$	\$	\$	\$	\$
Capacité organisationnelle							
Financement	15	116 101	47 812	68 289	102 481	52 974	49 507
Gouvernance et gestion générale		—	16 541	(16 541)	—	24 403	(24 403)
		116 101	64 353	51 748	102 481	77 377	25 104
Programmes de base							
Services humanitaires							
Gestion des urgences		360 076	407 296	(47 219)	470 022	504 867	(34 845)
Programmes internationaux		19 551	22 888	(3 337)	22 313	25 831	(3 518)
Total services humanitaires		379 628	430 184	(50 556)	492 335	530 698	(38 363)
Santé							
Prévention et sécurité		23 375	22 370	1 005	20 509	21 418	(909)
Santé et bien-être communautaires		53 373	63 463	(10 090)	48 808	52 521	(3 713)
Total santé		76 748	85 833	(9 085)	69 317	73 939	(4 622)
		456 376	516 017	(59 641)	561 652	604 637	(42 985)
Insuffisance des produits sur les charges avant les éléments ci-dessous		572 477	580 370	(7 893)	664 133	682 014	(17 881)
Autres produits et charges							
Restructuration de consolidation et d'optimisation organisationnelle	19	—	2 940	(2 940)	—	143	(143)
Revenu de placements		9 316	538	8 778	2 209	1 013	1 196
Gain sur la vente d'immobilisations corporelles et d'actifs détenus pour la vente	5, 6	992	(11)	1 003	9 929	—	9 929
Insuffisance des produits sur les charges		582 785	583 837	(1 052)	676 271	683 170	(6 899)